

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 19
Dimanche 27 février 2022

Matière

- 1- René Lévesque, une place au Panthéon ?
- 2- Citations du mois
- 3- La question ukrainienne et la cause des Canadiens-Français

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



1- René Lévesque mérite-t-il une place au Panthéon des Canadiens-Français ?

Bien que né Canadien-Français, bien qu'ayant illustré et défendu cette identité dans les pages d'Option Québec, sa vie politique d'après 1968, très soudée à celle du Parti québécois, représente un détachement croissant envers la patrie de ses ancêtres. Il a changé de combat.

En réalité, de nationalisme à nationalisme étatiste, pour finir étatiste tout court, c'est-à-dire défenseur des valeurs dites du Québec, avant celles de la nation, la question de la place de René Lévesque se pose.

Citons l'historien Pierre Trépanier qui écrivait ce qui suit dans l'Action nationale en 1985 :

Car le discours indépendantiste avait à ce point insisté, dans la foulée de la Révolution tranquille, sur l'État et ses vertus qu'on en est presque venu à voir dans l'indépendance le triomphe de l'État plutôt que la consécration de la nation. C'est pourtant la nation qui aspire à l'indépendance et qui peut se réclamer légitimement du droit à l'autodétermination, non pas l'État.

Quant à lui, dans une tribune toute récente sur le site Vigile, Éric F. Bouchard y va d'un jugement sans appel. Il semble bien que, pour le Canadien-Français déterminé qu'il est, la présence d'un René Lévesque ne trouverait pas grâce à ses yeux parmi les plus grands des nôtres, parmi le petit nombre des intronisés. Il est vrai que d'autres ont connu un parcours plus cohérent et ont fini leur vie en gagnants. Ce sont les gagnants et les bâtisseurs qu'il nous importe de mettre sous le feu des projecteurs.

Voici Bouchard :

Il est curieux de voir MBC (Mathieu Bock-Côté) se démener pour entretenir l'illusion d'un Lévesque nationaliste. Lévesque, de par ses expériences et son libéralisme, fut sincèrement antinationaliste. La nation canadienne-française lui posait problème, et pour lui régler son compte, pour la rendre adaptable à la modernité progressiste, il lui fallait l'effacer. Et c'est ce tour de force que le PQ (épaulé du PLQ) aura réussi en dissolvant notre nation dans un peuple québécois multiculturel et bilingue, mais soi-disant souverain. En nous faisant partager une même identité et un même destin avec une « communauté québécoise d'expression anglaise » créée de toutes pièces, avec droits consacrés à la clé, Lévesque aura été notre meilleur fossoyeur. Torpiller les droits nationaux et territoriaux des Canadiens-Français du Québec au profit d'un État statutairement inclusif, voilà ce qu'il aura accompli. Notre pauvre réalité politique et sociétale ne nous le confirme-t-elle pas chaque jour ?

Tribune libre, Vigile, 21 février 2022 Éric F. Bouchard

<https://vigile.quebec/articles/l-heritage-de-levesque-ce-peuple-quebecois-par-lequel-on-se-renie>

Mais il faut parfois du temps avant que l'histoire porte son jugement. Ainsi, Maurice Duplessis est passé de premier ministre jouissant d'une enviable popularité pendant deux décennies, avant de devenir peu après sa mort le grand sorcier d'une Grande noirceur dont le Québec aurait été affligé. Depuis quelques années, le curseur à l'égard de Duplessis se replace dans la position d'un meilleur équilibre.

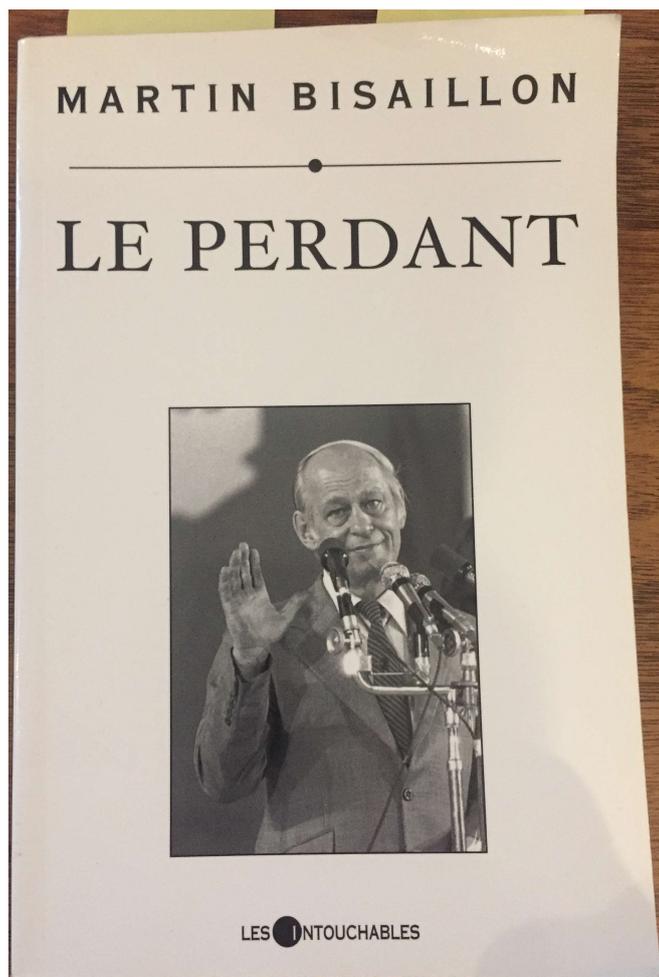
En sera-t-il de même pour René Lévesque? Acclamé à sa mort par Félix Leclerc qui dira de lui « qu'il figure sur la courte liste des libérateurs de peuple ». Séduit par l'homme, comme tant d'autres, il s'exprimait sur le coup de l'émotion. On pardonnera tout à Félix, notre grand troubadour avait la licence poétique.

Ce qui sera toujours très difficile à avaler chez René Lévesque c'est d'avoir failli lamentablement lors des négociations constitutionnelles de 1981. Après avoir défendu les Canadiens-Français antérieurement, il se présentera à Ottawa armé d'un front commun des



provinces anglophones, qu'il avait lui-même constitué avec Claude Morin, son fidèle lieutenant! En fait, il faudrait plutôt dire désarmé, sinon tout nu. Qu'était-il advenu des revendications des Canadiens-Français? Qu'était-il advenu du front commun des Canadiens-Français en vue de négociations constitutionnelles qui figurait parmi les priorités des États généraux du Canada-Français?

En fait, Lévesque s'était plié docilement (sous quelle influence? Sous quelle pression?) à l'agenda de Trudeau. La cause des Canadiens-Français passa à la trappe pour être remplacée par la cause des provinces ! Dans son opuscule d'une centaine de pages, Le Perdant, Martin Bisailon avait tenté de décortiquer tout ça. Il est un des rares à s'être aventuré sur ce terrain miné où les sentiments parlent encore plus fort que la vérité. Malgré les bonnes pistes ouvertes par l'auteur, ses efforts ont été unanimentement décriés par la critique dès la sortie du livre. C'était en 2003. Près de 20 ans plus tard, le temps est peut-être venu pour un deuxième essai, qui sait?



Beaucoup de gens restent néanmoins profondément attachés à la figure de René Lévesque. Il a toujours paru profondément désolé de tout ce qui arrivait et cela le rendait sympathique quelque part. Cette personnalité qui battait tous les records de la popularité est maintenant du passé. Notre jugement sur lui se rapproche d'une lucidité moins mêlée de sentiments avec le temps. Il aura sa place dans la Galerie des personnages remarquables de notre histoire.

2- Citations du mois

Citation du mois - 1

Un Québec souverain ayant assuré sa sécurité collective ne pourra, comme dans la plupart des pays normaux, qu'établir de nouveaux rapports avec les minorités autochtones et angloquébécoises, ainsi qu'avec les divers groupes ethniques du Québec

Tous Québécois à part entière, utilisant la langue nationale dans la vie collective de la nation, les minorités et les groupes ethniques verront leur culture propre soutenue. Ils enrichiront le Québec d'apports culturels diversifiés et constitueront autant de «fenêtres» ouvertes sur le monde.

Gilbert Paquette, L'Action nationale, 1985

Mais pourquoi diable les Canadiens-Français sont-ils exclus?

Et pourquoi encore, diantre, ce qui devait être mis en pratique après l'indépendance a été fait avant?

Citation du mois - 2

C'est peut-être à l'expérience de l'Action libérale nationale que ressemble le plus à celle du Parti québécois. Dans le premier cas, un Duplessis opportuniste ne mit pas de temps à éliminer les véritables militants de la cause nationale. Ces militants n'entrèrent même pas au Cabinet, une fois l'élection gagnée.

F-A Angers et Jean Genest, L'Action nationale, Avril 1985

Celle-ci est sans commentaire.

3- La question ukrainienne et la cause des Canadiens-Français

Auteur : Gilles Verrier

La situation en Ukraine est présentement d'une actualité brûlante. Il est difficile d'y échapper. Dans ce texte d'opinion, qui ne prétend pas représenter le point de vue officiel de la Fédération des C-F, je tente d'interpréter les événements au plus près des intérêts des Canadiens-Français. Je propose une réflexion originale sur la question épineuse des relations nationales dans les frontières d'un même pays. Un cas qui concerne à la fois l'Ukraine et le Canada, d'où les parallèles entre les deux que je dresse en cours de route.

Les accords de Minsk II de février 2015 conduisaient à une fédéralisation de l'Ukraine. Peu de temps après le coup d'État de Maïdan, les référendums tenus à Lougansk et à Donetsk donnaient le feu vert pour la proclamation unilatérale des républiques du même nom. Attaquées immédiatement par les tirs ukrainiens, elles résistent depuis sept ans. Minsk II, pourtant signé entre tous les belligérants ukrainiens, devait mettre fin au conflit et réaménager les réalités nationales en Ukraine. Parrainés par la France, l'Allemagne et la Fédération de Russie, les accords portaient le sceau d'une crédibilité internationale. Près de huit ans après, les tirs d'artillerie sur Donetsk et Lougansk tonnaient toujours. Rien n'allait plus depuis longtemps. Au moment où j'écris ces lignes, ce 27 février, tout bascule.

Pour comprendre la suite, il est utile de revenir brièvement sur la genèse de l'instabilité en Ukraine. Fin 2013, des manifestations pacifiques prennent la tournure d'une grande violence sur la place de Maïdan, au centre de Kiev. Victoria Nuland, sous-secrétaire d'État, et d'autres personnalités américaines s'invitent à tour de rôle sur le champ de bataille pour soutenir un mouvement à haut potentiel insurrectionnel. Nuland en profita pour vanter sans gêne les investissements des États-Unis de 5 milliards de \$, dira-t-elle, en vue de changer le gouvernement d'Ukraine. Ces faits ont été abondamment médiatisés, les États-Unis n'en étaient d'ailleurs pas à leur première révolution colorée.

De fait, la violence organisée à Maïdan conduisit au renversement du gouvernement élu. Le nouveau régime de Kiev, qui devait en partie sa victoire aux milices se réclamant de Stepan Bandera (une version ukrainienne du nazisme, notamment responsable de 60 assassinats politiques dans les années de la guerre 39-45, selon Wiki), incorpora ces milices idéologiques au sein de ses forces armées, au lieu de les désarmer. À partir de ce moment, l'Ukraine s'engagea dans la voie d'une répression anti-russe pleinement assumée. S'ensuivent des interdictions ou des restrictions à l'enseignement, aux journaux et à la télévision en langue russe, et l'imposition partout de l'ukrainien. L'Église orthodoxe a même été dé-russifiée. Pour ajouter à la complexité, ajoutons que la langue ukrainienne n'est pas une langue unifiée. Elle compte de nombreuses variantes. De plus, l'Ukraine compte beaucoup d'ethnies minoritaires et de langues parlées. Pour ceux que ça intéresse, l'Université Laval offre ici un portrait détaillé de la situation démo-linguistique de l'Ukraine.

https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/ukraine-1demo.htm#2_Donn%C3%A9es_d%C3%A9mographiques

L'Ukraine a donc des problèmes avec ses nationalités. À plusieurs égards, nous le verrons plus bas, ils ne sont pas sans rappeler ceux du Canada. Mais retour à Minsk. Les accords établissaient une feuille de route pour éponger le gâchis. Mais Kiev a gravement manqué à ses obligations en refusant leur mise en œuvre. À terme, comme mentionné plus haut, une nouvelle constitution fédérale, basée sur la reconnaissance des nations internes devait voir le jour.

Curieux parallèle, vers la fin des années 1960, c'est une solution du même ordre qui était aussi dans les cartes au Canada. Les réclamations pour une fédération des nations venaient de Daniel Johnson avec son Égalité ou indépendance, des États généraux du Canada français et de René Lévesque avec son projet de souveraineté-association qui était du même ordre. Ottawa répondra à ces initiatives par le noyautage de groupes terroristes, dont les actions furent suivies par une thérapie de choc. On pourra bien rétorquer que le Canada est déjà un pays fédéral. L'argument est facile à découdre. Il est clair que le fédéralisme canadien est un fédéralisme territorial : celui de provinces indifférentes aux nations. Dans les pays comptant plusieurs nations, et à plus forte raison dans un pays où se superpose un peuple conquis par un autre, un fédéralisme authentique, et non un subterfuge, ne peut avoir pour objet que de fédérer ce qui gagne à l'être. Au premier chef, ce sont les nations qu'il faut pourvoir d'une égalité statutaire.

À première vue, la solution fédérale des nations apparaît donc raisonnable, tant pour le Canada que pour l'Ukraine. La fédéralisation des entités nationales est cependant fort difficile à réaliser. Et pour les amateurs de chimères, l'indépendance ne l'est pas moins. Les deux posent un défi considérable aux nations minoritaires non reconnues qui détiennent peu de leviers pour s'imposer. De plus, des animosités historiques entre les nations peuvent poser un obstacle supplémentaire. Avec ce qui se passe présentement en Ukraine, faute de Minsk, on se dirige plus vraisemblablement vers une forme de partition du territoire. Pour les Canadiens-Français, jamais ils ne sont parvenus à se faire accepter par le Canada anglo-saxon. Ils sont tenus dans le pays, mais sans aucune reconnaissance politique de leur existence. Certes, les Pères canadiens-français de la Confédération avaient bien cru que ça y était, que la province de Québec de 1867 donnait lieu au statut national qu'ils attendaient. Hélas, le temps a invalidé tous ces espoirs. Et d'ailleurs, on a beau chercher, rien de ce statut national ne se trouve dans les textes constitutionnels, bien qu'on en trouve des traces indélébiles dans les débats parlementaires de 1865.

Chez les autres, dans le Donbas, les populations subissent un harcèlement militaire qui dure depuis maintenant plus de sept ans. Par leur pilonnage, les forces armées ukrainiennes servent-elles les intérêts de leur propre peuple ou celui de l'OTAN? La question est recevable. Effectivement, les influences des grandes puissances compliquent grandement les situations nationales, elles les instrumentent sans vergogne pour servir bien souvent d'autres motifs. Ce serait une sagesse que les petits pays comme l'Ukraine et le Canada se dressent et restent le plus possible à l'écart des blocs militaires qui leur coûtent l'indépendance. Leur propre neutralité étant un atout, elle pourrait assainir l'atmosphère pour aborder des solutions sans ingérence dans leurs déjà pénibles frictions nationales.

La Russie exige aujourd'hui de l'Ukraine qu'elle reste neutre. Elle refuse que des armes nucléaires soient pointées contre elle depuis son voisin immédiat, un voisin avec lequel les mélanges historiques remontent à la nuit des temps. Raisonnable ou pas? Comparaison n'est pas raison mais, n'était-ce pas un cas comparable quand, en 1959, les États-Unis refusaient qu'on déploie à Cuba des missiles nucléaires russes pointés sur New York et Washington? Si je me souviens bien, les États-Unis voulaient déclarer la guerre nucléaire si les Soviétiques ne retiraient pas leurs armes !

Aujourd'hui, la Russie ne réclame pas que l'Ukraine s'inscrive dans un pacte militaire avec elle. Pour dire vrai, elle n'en voudrait pas. Elle ne demande rien de tel. D'ailleurs, le compte étant fait, les pays proches de la Russie ne sont pas tous des membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC). L'adhésion y est volontaire. Ces derniers jours, la Russie a répondu à des décennies de provocations. Elle se dresse devant le rapprochement d'une armada menaçante vers ses frontières, une avancée qui n'était plus justifiée depuis fin de la guerre froide. En pratique, la Russie se bat seule, n'invoquant aucun pacte pour mobiliser des alliés. Elle se bat dans la contrainte et à son corps défendant parce que personne dans ce monde atlantiste des sourds et muets n'a daigné répondre à ses inquiétudes.

Pour finir, à titre de pays libres, le Canada ou la France ont-ils vraiment une option de sortie de l'OTAN? Si la question se pose, elle est en tout cas toujours absente des enjeux électoraux. Certains en France ont voulu l'évoquer. L'OTAN a piégé les peuples et formé des psychopathes.

4- Frais d'adhésion

Nous avons besoin de moyens pour soutenir les projets en cours. Par exemple il y a des frais encourus pour l'hébergement du futur site, le nom de domaine, etc. Nous faisons appel à nos membres et à notre réseau de soutien. La cotisation annuelle est fixée à 20\$ par année. Nous suggérons une cotisation annuelle de soutien de 100\$. Merci à deux de nos membres qui ont fait une cotisation de soutien.

Fédération des Canadiens-Français	
Adhésion	
Nom et prénom	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Facebook	
Comté électoral / ou région	
Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard (Pierre.Bouchard08@videotron.ca). Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Les paiements peuvent être étalés à raison de 10\$ par mois.	
Le néo-nationalisme a rendu muette la nation canadienne-française. Pour lui redonner du poids politique, rejoignez nos rangs !	

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la Fédération à l'adresse de courriel Pierre.Bouchard08@videotron.ca. Nous vous contacterons pour le paiement.